

Le 1er réseau d'accompagnement et de financement des entrepreneurs

Grâce au Réseau Initiative Plaine de l'Ain Côtière, vous bénéficiez de conseils pour la création, reprise et croissance de votre entreprise et vous obtenez un prêt bancaire plus facilement: en renforçant votre apport personnel.

Nous intervenons également en faveur des entreprises innovantes et des exploitations agricoles.



Un accompagnement gratuit par un expert :
du montage financier jusqu'aux 5 ans de votre entreprise



Un prêt d'honneur à taux 0 :
prêt personnel entre 1 500€ et 30 000€, sans garantie



Un parrainage par un chef d'entreprise expérimenté



Les étapes de l'accompagnement

- 1 Des rendez-vous individuels avec un expert du Réseau Initiative pour finaliser le montage financier.
- 2 La présentation du projet au comité d'agrément composé de bénévoles de l'association : chefs d'entreprises, banquiers, avocats, experts-comptables, chambres consulaires et membres qualifiés. Ce comité décide de l'obtention du prêt d'honneur.
- 3 Le décaissement du prêt d'honneur dès l'immatriculation de l'entreprise.
- 4 Des invitations aux clubs d'entrepreneurs locaux. Une intégration aux réseaux locaux de chefs d'entreprises.
- 5 La rencontre avec le parrain ou la marraine.
- 6 Des points d'étapes réguliers avec l'expert du Réseau Initiative.

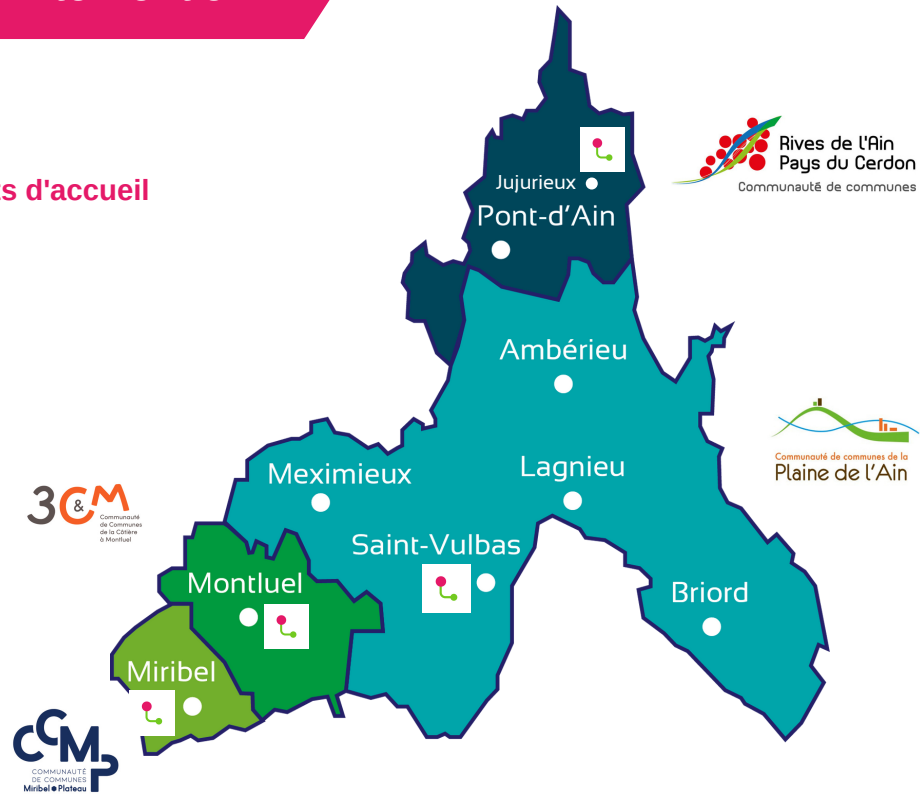
Réseau Initiative

PLAINE DE L'AIN CÔTIÈRE

NOTRE PROJET, AIDER LE VÔTRE

Notre zone d'intervention

Nos 4 points d'accueil



Nos coordonnées

Parc industriel de la Plaine de l'Ain
270 allée des lilas
01150 Saint-Vulbas

initiative.pac@gmail.com
04 74 40 30 40



Avec le soutien de nos
partenaires et financeurs

